BARÈME D'HONORAIRES

CGC IMMO
SARL à associé unique au capital de 10.000€ - RCS BESANCON 111 498
Siège social : 41 Rue de Salins 25300 PONTARLIER
Tel : 0381381889 - E-mail : pontarlier@laforet.com>

Ventes – Barème à compter du 01/05/2025

Honoraires de transaction :

Prix de vente	Honoraires TTC
Lots annexes	3.000 €
Jusqu'à 50.000 €	5.000 €
De 50.001 à 120.000 €	9 %
De 120.000 à 240.000 €	8 %
De 240.001 à 360.000 €	7 %
De 360.001 à 480.000 €	6 %
De 480.001 à 600.000 €	5 %
Au-delà de 600.001 €	4 %

Les honoraires sont à la charge du **vendeur**, sauf stipulation contraire prévue au mandat.

Cas particulier :

Honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par autre agence :

- L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraires ou frais.
- Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.

Honoraires au titre d'un mandat de vente détenu par une autre agence immobilière et pour lequel nous avons reçu une délégation de mandat:

- Les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant signé le mandat initial. Le consommateur peut obtenir des informations sur ces honoraires sur simple demande à l'accueil.

Autres prestations

Avis de valeur : 150 € à la charge du (vendeur / non facturé dans le cadre d'un mandat de vente confié à l'agence).
Honoraires de rédaction d'acte : 500 € à la charge de l'acquéreur
Pré état daté : 150 € à la charge du vendeur

Honoraires de location pour les baux d'habitation ou mixtes régis par la loi n°89-462 du 6 juillet 1989 :

	Charge bailleur	Charge locataire
Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail	8 € TTC / m² de surface habitable	8 € TTC / m² de surface habitable
État des lieux d'entrée	3 € TTC / m² de surface habitable	3 € TTC / m² de surface habitable
Entremise et négociation	75 € TTC si superficie inf <à 90 m²	

Honoraires pour les autres types de baux :

	Charge bailleur	Charge locataire
Bail d'habitation (hors résidence principale)	8 € TTC / m² de surface habitable	8 € TTC / m² de surface habitable
Bail professionnel et commercial		15 % HT du loyer annuel, soit 18% TTC Frais de renouvellement du bail : 450 €
Bail stationnement (parking, garage…)	150 € TTC	150 € TTC

Honoraires d'état des lieux de sortie :

		Charge bailleur	Charge locataire
Etat des lieux de sortie bail nu		Inclus si souscription à la gestion locative sinon : 3 € TTC	
Etat des lieux via commissaire de justice		Frais partagés à parts égales entre le bailleur et le locataire	Frais partagés à parts égales entre le bailleur et le locataire

Autres prestations :

Avis de valeur locative : non facturé
Renouvellement bail d'habitation, avenant au bail : 180 TTC à la charge du demandeur
Rédaction d'acte : 350 TTC à la charge du demandeur / **Etat des risques** : 35 € à la charge du bailleur

Gestion locative – Barème à compter du 01/05/2025

Prestation	Honoraires TTC
Pack Confort	8,6 %*
Pack Privilège	10,6 %* Garantie Loyer Impayé et détérioration immobilière incluse (GLI)
Pack Privilège Neuf	13 %* Garantie Loyer Impayé et détérioration immobilière incluse
Options	
Aide à la déclaration de revenus fonciers	Forfait de 50€/an (compris dans le pack privilège neuf)
Renouvellement de bail	180 €
Vacation horaire (RDV expertise, RDV de conciliation, levée de réserves)	50€/heure

*Sur loyer chargé

Carte professionnelle n°CPI2501202200000022 délivrée par la CCI de Saône-Doubs – Activité : Transaction et Gestion: Garantie financière Gestion (*) : SMA BTP 75015 PARIS : NE DOIT RECEVOIR NI DETENIR D'AUTRES FONDS, EFFETS OU VALEURS QUE CEUX REPRESENTATIFS DE SA REMUNERATION)> - Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante.*(*) cf votre carte professionnelle*